Contact

Agence de Brest

Cité scolaire de Kerichen Rue Prince de Joinville BP 82526 29225 BREST Cedex 2 T 02 98 80 41 51 greta.agbrest@ac-rennes.fr



Certification de services : Organisme de formation professionnelle pour les activités privées de sûreté et de sécurité Formations CQP APS > CQP ASA > SST



SGS ICS 29, rue Aristide Briand 94111 ARCUEIL Cedex www.qualicert.fr

Le référentiel de certification de services peut être obtenu ou consulté auprès de SGS-ICS Des formateurs et vacataires compétents pour les actions de formation à mener ;

- Une évaluation des connaissances acquises par les stagiaires;
- Une traçabilité du stagiaire en cours et après la formation ;
- Un respect des modules de formation définis;
- Une mise à jour des cours en fonction des évolutions de la réglementation.















Métiers de la sûreté et de la sécurité

PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES - SECURITÉ INCENDIE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

calendrier des formations 2017



Formations qualifiantes et/ou certifiantes

Objectif général, pré-requis

Pré-requis : Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays

membre de l'union européenne, maîtrise du français écrit et oral, notions

d'anglais (tests d'entrée), aptitude médicale (test de capacités visuelle et

physique), aptitude à la relation de service, numéro d'autorisation préalable

Validation : CQP Agent de Sûreté Aéroportuaire typologie 10

Agent de Sûreté Aéroportuaire T10 (CQP ASA) •



24 avril - 6 juin 6 nov - 15 déc



190 heures (hors examen ASA)





Agent de Prévention et de Sécurité (CQP APS)*



6 fév - 9 mars 29 mai - 29 iuin 2ème semestre vindus cours -consulter



148 heures (examen compris)







Accueillir et contrôler les accès, prévenir les actes de malveillance, initiation au feu, gérer les conflits, acquérir l'aptitude professionnelle obligatoire répondant à l'obligation légale (1).

Pré-requis : capacité à effectuer un compte-rendu écrit, et oral, savoir compter (tests d'entrée) : numéro d'autorisation préalable d'entrée en formation (délivrée par le CNAPS)

Validation : CQP Agent de Prévention et de Sécurité

IMPORTANT: modification du référentiel du CQP APS 2ème semestre 2017.

Agent de Sécurité Incendie (SSIAP1)



13 - 29 mars 12 - 28 iuin 10 - 26 oct 27 nov - 13 déc



75 heures (examen compris)



mention complémentaire, nous contacter

Satisfaire aux obligations de qualification du personnel de sécurité des ERP et IGH (arrêté du 2 mai 2005 consolidé)

- Veiller à la sécurité des personnes et des biens
- Prévenir les risques d'incendie et de malveillance
- Intervenir en cas d'incendie

Filtrage/Inspection

Rondes & patrouilles

d'entrée en formation (délivrée par le CNAPS) (1)

Contrôle d'accès

Pré-requis : test écrit (capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante), certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois. PSC1 de moins de 2 ans ou SST en cours de validité.

Validation: SSIAP1

Chef d'équipe des services de sécurité incendie (SSIAP2)



2 mai - 18 mai



78 heures (examen compris)

mention complémentaire, nous contacter Chef de service de sécu-

Du 19 sept-17 au 3

A raison de 8 heures par semaine, le mar-

mention complémentaire, nous contacter

di, et 8 jours en continu avant l'examen

rité incendie (SSIAP3)

avril-18

224 heures

(examen compris)

Satisfaire aux obligations de qualification du personnel de sécurité des ERP et IGH (arrêté du 2 mai 2005 consolidé)

- Diriger une équipe sécurité incendie
- Prévenir le risque incendie et malveillance
- Exploiter le poste de sécurité et ses équipements

Pré-requis : Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP ou IGH. PSC1 de moins de 2 ans ou SST en cours de validité.

Validation: SSIAP2

Satisfaire aux obligations de qualification du personnel de sécurité des ERP et IGH (arrêté du 2 mai 2005 consolidé)

- Manager un service de sécurité
- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- Assurer l'assistance des personnes au sein de l'établissement
- Assurer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourants au service).

Pré-requis : Diplôme de niveau IV minimum ou diplôme d'ERP2 ou IGH2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ; PSC1 de moins de 2 ans ou SST en cours de validité

Validation: SSIAP3

Formations qualifiantes et/ou certifiantes

Objectif général, pré-requis

Porter secours aux personnes face à une situation d'accident

Maintien et actualisation des compétences (MAC) : 7 heures

Le 1er recyclage doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



30-31 mai 25-26 janv 6-7mars 5-6 oct 20-21 avril 22-23 nov



14 heures





La périodicité est fixée à 24 mois. 18 sept

dans l'attente de l'arrivée des secours.

■ 19 janv 29 mai

la formation initiale.

20 nov

Recyclage/ Remise à niveau

SSIAP1 les 24, 25 & 26 avril les 20, 21 & 22 sept

SSIAP2 les 22, 23 & 24 mai les 8, 9 & 10 nov

SSIAP3 les 27, 28 fév. 1er. 8 & 9 mars



De 1 à 5 jours selon le SSIAP Recyclage triennal obligatoire pour les personnels des services de sécurité incendie.

Pré-requis : qualification de secourisme en cours de validité.

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité dans la fonction durant les 36 derniers mois doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.

Connaître les risques électriques et savoir s'en protéger

• Effectuer des opérations d'ordre non électrique au

Habilitation électrique **B0** Exécutant



31 mars 30 iuin



1 jour



27 oct

15 déc

voisinage de pièces nues sous tension

Autres habilitations : nous contacter

B0. BS/BE (personnels non électriciens) BC, BE, B1, B2, BR (personnels électriciens)

Durée de 1 à 3 jours selon l'habilitation Effectif groupe de 5 à 8 stagiaires (mini/maxi)

Recyclages: nous contacter

Formations modulaires réglementaires intra-entreprise

CHSCT/ CHS

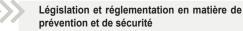
Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail contribue à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et à l'amélioration des conditions de travail

Sensibilisation à la manipulation des extincteurs

Reconnaître les classes de feux, mettre en oeuvre les différents moyens d'extinction mis à disposition

Equipier de première et/ou seconde intervention

Etre capable de donner l'alerte et d'organiser les évacuations, utiliser les moyens de première intervention pour faire face au feu.



Prévention et dissuasion des actes de malveillance

Palpation de sécurité & Evénementiel

Les contenus et les durées de formation sont établis en fonction des objectifs visés et du public concerné (nous consulter)

Cette offre n'est pas exhaustive. D'autres modules de formation peuvent être proposés (nous consulter).

*CQP APS site de Rostrenen : nous consulter

